



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35835>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **25-35835**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE)

**Correspondant :** DUGOIN Xavier, Président

**Adresse :** 58-60 rue Fernand Laguide, 91100 Corbeil-Essonnes

**Coordonnées :**

Téléphone : 0160898220

Télécopieur : 0164964142

Courriel : admin-juridic@siarce.fr

Adresse internet : <http://www.siarce.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.agysoft.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre partielle et missions complémentaires pour les travaux de restauration de l'ouvrage hydraulique de protection contre les inondations de l'Essonne sur la commune de Maisse

**Lieu d'exécution :** Digue de la Bichetterie, 91720 Maisse

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. L'objectif de la présente consultation consiste à réaliser des missions de maîtrise d'oeuvre et des missions complémentaires relatives à la remise en sécurité de la digue de la Bichetterie sur la commune de Maisse. Les résultats attendus à la suite des travaux sont la reprise de l'ensemble des désordres constatés lors de la VTA de 2023 sur la digue, en particulier l'exécution des travaux relatifs à l'abattage, au dessouchage et au comblement des cavités. La mission de maîtrise d'oeuvre partielle (AMT, VISA, DET, AOR) et les missions complémentaires pour la restauration de la digue de la Bichetterie à Maisse (91) devront répondre à plusieurs objectifs : - Assister le maître d'ouvrage dans le pilotage et le suivi du projet de restauration : de la conception jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux ; - Maîtriser les délais d'exécution des travaux ainsi que leur coût ; - Réaliser les travaux dans les règles de l'art : respect des réglementations en vigueur, prise en compte

du contexte (travail sur et à proximité d'un système d'endiguement, contraintes d'accès etc.) ; - Faire un reporting régulier au maître d'ouvrage sur l'avancement du projet ; - Répondre aux exigences réglementaires imposées et limiter les impacts négatifs sur le milieu. Ces travaux permettront d'améliorer la fiabilité de l'ouvrages face aux épisodes de crue pour lesquels ce système a été conçu

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les délais d'exécution maximums sont précisés à l'acte d'engagement. Le maître d'oeuvre est invité à proposer ses propres délais

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, en cas de recours au groupement conjoint, l'un des cotraitants est désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire et est solidaire de chacun des autres cotraitants dans les obligations du groupement à l'égard de l'acheteur. Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Si un candidat opte pour les deux présentations, il devra apporter la preuve de l'indépendance de ses deux offres

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique : 50%
- Prix des prestations : 50%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 29/04/2025 à 10:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25-001000000

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.agysoft.marches-publics.info> Modalités d'ouverture des offres :  
Date: 29 avr. 2025 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.<br />La durée du marché est une durée prévisionnelle.<br />Le contrat prévoit le versement d'une avance,

avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.<br/>Les prix sont révisables.<br/>Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.<br/>La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.<br/> La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de consultation. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. **PIECES DE CANDIDATURE A PRODUIRE** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner La lettre de candidature (formulaire DC1) La déclaration du candidat (formulaire DC2) Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Les candidats devront justifier d'un agrément à jour en tant qu'intervenants pour la sécurité des ouvrages hydrauliques de type (ou équivalent) : - 2 digues et barrages-études, diagnostics et suivis de travaux ou - 4 barrages de classe C et digues-études, diagnostics et suivis de travaux

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** SIARCE :  
Mme BALLESTEROS

**Adresse :** 58-60 rue Fernand Laguide, 91100 Corbeil-Essonnes

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0160898220

**Courriel :** admin-juridic@siarce.fr

**Adresse internet :** <https://www.agysoft.marches-publics.info>

## Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/03/2025